

DANS LA RUHR

Des Cheminots de Lille Valenciennes et Dunkerque sont militarisés et partent

A Lille

Ainsi que nous l'annoncions hier, le directeur des chemins de fer du Nord avait fait demander à Lille et dans la région, parmi son personnel, quels étaient les cheminots qui se trouvaient disposés à assurer des services dans le pays nouvellement occupé. Faute de réponses suffisantes, les hommes nécessaires ont été désignés d'office. Bien qu'à l'inspection principale de la gare de Lille, on se soit montré extrêmement avare de renseignements sur ce sujet, nous avons pu apprendre qu'environ 80 ouvriers et employés supérieurs ou subalternes de la Compagnie formaient un premier échelon qui mardi fut dirigé en deux groupes, sur Laon, afin d'y être installés et équipés par les soins du 4^e R. I., pour être, de là, envoyés dans la Ruhr. Le premier de ces groupes a quitté Lille par le train de 9 h. 30, le second, plus important, par le train de 17 h. 30. Il y avait parmi les partants : MM. les chefs de gare d'Orchies, d'Armentières et de Wavrin, qui se sont embarqués, déjà revêtus de leur uniforme spécial d'officier. Citons encore parmi les désignations d'office : deux chefs de train, huit garde-freins de Lille et Lille-Délivrance, quelques employés du service de l'exploitation, douze mécaniciens, ajusteurs, chauffeurs, cantonniers et hommes d'équipe, des dépôts de Lille d'Hellemmes et de Lille-Délivrance.

DE NOUVELLES DESIGNATIONS EN PERSPECTIVE

Le bruit court que de nouvelles désignations auront lieu aujourd'hui mercredi. A remarquer qu'on ne se préoccupe pas de la classe à laquelle appartiennent les cheminots militarisés, mais uniquement de leurs aptitudes professionnelles. Ajoutons un renseignement qui a son importance : les familles des cheminots expédiés dans la Ruhr continueront à toucher les salaires de ces derniers, tandis que, de leur côté, les intéressés directs, exerçant par la force des choses ou de leur propre bonne volonté, leur profession en Allemagne, se verront payer les appointements des fonctionnaires d'outre-Rhin qu'ils seront, pour un moment ou pour un autre, appelés à remplacer.

A Valenciennes

Hier matin, 34 mécaniciens et chauffeurs et 8 employés de l'exploitation, appartenant au district de Valenciennes, sont partis pour la Ruhr.

A Dunkerque

Hier matin, une équipe d'une douzaine de cheminots a été dirigée vers la Ruhr, sous la direction de M. Wallon, chef de service à la gare de Dunkerque.

La banque d'Empire d'Essen a rouvert ses guichets

La Banque d'Empire d'Essen ayant rouvert ses guichets, les troupes qui la gardaient ont été retirées.

Les ouvriers de M. Thyssen vont cesser le travail

Hambourg, 23. — Les délégués des employés et ouvriers des établissements Thyssen, de Hambourg, se sont réunis hier soir pour entendre le rapport de la délégation qui s'était rendue chez le général Simon. Une résolution a été adoptée, décidant que les ouvriers et mineurs des établissements Thyssen, de Hambourg, devaient cesser le travail à partir de ce matin, 8 heures.

Les industriels allemands arrêtés comparaitront, ce matin, devant le Conseil de guerre de Mayence

Mayence, 23. — Les industriels arrêtés dans la Ruhr et transférés récemment à Mayence, comparaitront demain devant le conseil de guerre du quartier général. Les débats, qui commenceront à 9 heures, se dérouleront conformément aux statuts du Code d'instruction français et tout fait prévu qui sera rapidement clos. La défense sera assumée par M. Grimm, d'Essen ; par M. de Neuwemann, du barreau de Mayence, et M. Lederer, du barreau de Nancy.

Un indésirable a été expulsé d'office

Mayence, 23. — Le directeur de l'Office des finances de Cologne, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, et qui n'avait pas quitté les pays rhénans dans les délais fixés par cet arrêté, a été conduit hier soir

Le problème monétaire de la Ruhr

Paris, 23. — Avant la séance du Conseil des ministres, M. Poincaré, les ministres et les experts ont tenu ce matin, au quai d'Orsay, leur conférence bi-quotidienne. M. de Marguerie, directeur du contrôle des opérations financières au ministère des finances, arrivé d'Essen ce matin, a rendu compte de la mission dont il avait été chargé pour étudier la question monétaire en territoire occupé. A l'issue du Conseil des ministres, une seconde conférence a eu lieu au quai d'Orsay, où l'on s'est occupé, comme dans la première, du problème monétaire dans la Ruhr.

Des douaniers dunkerquois sont partis pour Essen

Dunkerque, 23. — Un inspecteur, plusieurs vérificateurs et des préposés de la direction des douanes de Dunkerque sont partis pour la Ruhr.

Les Belges secondent notre action

Londres, 23. — On mande de Berlin aux journaux, que M. Sembach, directeur gouvernemental financier allemand, a été arrêté par les Belges à Aix-la-Chapelle. Une banque de Ludwigshafen aurait été mise sous séquestre.

Lecompromis franco-allemand offert par l'Italie est jugé dangereux par l'Allemagne

Londres, 23. — On télégraphie de Berlin aux journaux que l'Italie a offert ses services en vue d'un compromis franco-allemand. Le gouvernement allemand estimant que le projet italien est dangereux, car il pourrait conduire à un échec de la résistance allemande.

Les députés du Nord protestent contre le projet de la Commission du Suffrage Universel

M. Daniel-Vincent a réuni, hier, ses collègues, les députés du Nord de toutes opinions pour protester contre le projet de réduction du nombre de députés dans les régions sinistrées. Un amendement sera déposé aujourd'hui, dans le département des victimes de la guerre, le nombre des députés ne sera pas modifié. La protestation des représentants du Nord sera portée à la connaissance de la Commission du Suffrage univ./rel.

Comité consultatif de la navigation intérieure

Ont été maintenus pour une période de quatre années à dater du 1^{er} janvier 1923, dans les fonctions de membre du comité consultatif de la navigation intérieure : MM. Stahl, membre de la Chambre de Commerce de Lille et du comité directeur de l'Office des transports, et des Chambres de Commerce du Nord et Leblond, industriel à Béthune.

La Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer est autorisée à emprunter un million

La Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer est autorisée à emprunter une somme de 1 million de francs en vue de la réalisation du nouveau subsystème qu'elle s'est engagée à fournir à l'Etat pour l'extension des travaux de prolongement de la digue Carnot au port de Boulogne.

NECROLOGIE

Paris, 23. — Nous apprenons avec regret, la mort de Madame Paul Artonna, fille, M. Charles Laffitte, président du Conseil d'administration de l'Agence Havas, décédée à son domicile à Paris.

La Cartomancienne ne prédisait pas seulement l'avenir

ELLE FAISAIT AUSSI DISPARAITRE LES TRESORS DU PASSE
Le Havre, 23. — La femme Michel, née Laure Gauthier, dite Mme Charles Cartomancienne, rue Reine-Mathilde, a été arrêtée pour manœuvres abortives sur la personne d'une jeune fille de 17 ans, Emma Benay, ouvrière dans une usine. Le tectus avait été brûlé dans une cuisinière. Emma Benay et sa mère seront l'objet de poursuites.

L'épuration des eaux de l'Esplanade

Bruxelles, 23. — Les délégués français et belges de la Commission d'épuration des eaux de l'Esplanade se sont rencontrés à Besenoy, à l'effet de constater des phénomènes d'auto-épuration qui se produisent dans le canal. Des études bactériologiques permettant de se rendre compte du mécanisme de l'épuration seront faites par l'Institut Pasteur à Lille et par des bactériologistes belges. La prochaine réunion des délégués de la Commission aura lieu probablement le dix

LE CRIME

de Germaine Berton

Ce que disent les journaux victimes des représailles des camelots du roy

Sous la signature de M. Robert de Jouve, « L'Œuvre » dit : « Le grosque Léon Daudet a pu instituer au Palais-Bourbon la dictature de la peur. Si ses ministres acolytes s'imaginaient qu'ils nous imposeraient le même régime, ils se trompent un peu. Les assassins du chansonnier Lauff ont tenté hier de démolir une imprimerie. Toute parole de liberté écrite ou chantée paraît à ces pauvres imbéciles également haïssable. Ils savent bien que, tant qu'il restera, dans ce pays de bons sens, un moyen d'exprimer sa pensée, il n'y aura rien à faire pour leurs maîtres et pour eux. Ils en appellent donc à la seule arme qui soit à leur portée, la matrique. C'est naturel. Ce qui est assez surprenant, c'est qu'il y ait en France un gouvernement républicain pour les laisser faire. D'autre part, M. Alfred Dominique, dans « l'ère Nouvelle » déclare : « Les bandits du maître chanteur ont saisi cette occasion pour atteindre matériellement les journaux qui défendent la République. Ce n'est pas nous, c'est ce qu'il faut que l'on comprenne, ce sont les institutions qui sont visées. « Pour tuer les idées, on tue les hommes », a dit de Maistre. Jaurès est mort. On tue aussi les choses. L'« Œuvre » et l'« ère Nouvelle » ont été saignées. Si ces Messieurs ont cru nous intimider, ils se trompent. La bataille politique engagée par nous, nous la continuerons, nous la continuerons avec la même ardeur, avec la même foi. En l'absence de notre directeur et ami, Albert Dubarry, retenu hors de Paris, je tiens à dire, au nom de toute la rédaction, que nous sommes décidés à assurer nous-mêmes notre défense, puisque les pouvoirs publics sont impuissants à assurer l'ordre et la sécurité publiques. La fais cette déclaration, sans colère et sans émotion. Nous sommes, en effet, résolus, s'il le faut, à répondre à la violence par la violence, pour assurer l'inviolabilité de notre domicile et notre sécurité menacée ».

Un journalier assommé à coups de barre de fer

A la même audience a comparu le nommé Jules Castelain, 34 ans, journalier, demeurant à Fâches. L'accusation lui reprochait les faits suivants : Le 14 octobre 1922, Charles Robiquet, journaliste à Fâches se trouvant à Lille, rue d'Arras, chez un ami M. Delberghe. Au cours de la soirée Jules Castelain, beau-frère de Delberghe vint se joindre à eux. Ils mangèrent et burent. Avant de partir Robiquet payait et sortit une somme importante de sa poche. Ce détail n'échappa pas à Castelain. Ce détail n'échappa pas à Castelain.

La tragédie de Fâches

Un journalier assommé à coups de barre de fer
A la même audience a comparu le nommé Jules Castelain, 34 ans, journalier, demeurant à Fâches. L'accusation lui reprochait les faits suivants : Le 14 octobre 1922, Charles Robiquet, journaliste à Fâches se trouvant à Lille, rue d'Arras, chez un ami M. Delberghe. Au cours de la soirée Jules Castelain, beau-frère de Delberghe vint se joindre à eux. Ils mangèrent et burent. Avant de partir Robiquet payait et sortit une somme importante de sa poche. Ce détail n'échappa pas à Castelain. Ce détail n'échappa pas à Castelain.

Pour venger sa mère, un jeune homme tue son père à Roubaix

LA MÈRE, POUR SAUVER SON FILS, S'ACCUSA, MAIS LE FILS S'EST DENONCE
M. le Juge d'instruction Blanchard, du Parcquet de Lille, a confronté hier, avec sa mère, le jeune Charles Van Pammel, qui, ces jours derniers, avouait qu'il était le véritable auteur du meurtre de son père, commis à Roubaix, rue du Fort, en novembre dernier, meurtre dont s'était d'abord déclaré coupable Mme Van Pammel, qui, sous ce chef, fut écrouée. De cette confrontation, il résulte bien que c'est Charles Van Pammel qui « son père ». Au moment où il rentrait de son travail, le jeune homme surprit l'auteur de ses jours qui battait sa mère. Il vit rouge, s'empara d'un couteau et en frappa son père en plein poitrinaire. Ce dernier fut touché mortellement.

Les assassins du lieutenant Graff en Conseil de guerre

Aix-la-Chapelle, 23. — Le procès des assassins du lieutenant Graff a commencé ce matin devant le Conseil de guerre. Après la lecture de l'acte d'accusation, a commencé l'interrogatoire des inculpés. Le lieutenant Reinhardt et le brigadier Graber de la Police verte, nient catégoriquement. Ils nient même les avoir eu ils ont fait un cours de physique au disant qu'ils ont menti. Ils déclarent ignorer tout du complot, la préparation du crime et son exécution.

Deux femmes - deux ans de prison avec sursis

Chartres, 23. — C'est une curieuse affaire que la cour d'assises d'Eure-et-Loir jugeait aujourd'hui. Le nommé Louis Lecomte, 32 ans, actuellement mécanicien à Chartres, épousé, le 14 décembre 1912, à Boesse-le-Sec (Sarthe), une demoiselle Crignon. Le ménage exploitait une petite ferme quand survint la guerre. Démobilisé, Lecomte revint au pays, où l'attendait sa femme, qui avait eu une conduite exemplaire. Les privations de la campagne donnèrent-elles à Lecomte un tempérament volcanique, ainsi que l'envisageait avec esprit M. Lassus, président des assises, toujours

La Crise s'accroît dans l'Industrie Textile

Le chômage sévit de plus en plus dans la région de Roubaix-Lourcelain et la hausse des prix est à prévoir.
Dans notre numéro du 11 courant, nous signalions la grave menace dont est l'objet notre industrie textile. Loin de s'atténuer, cette menace se précise. Les affaires se font de plus en plus difficilement. Les commandes sont rares, pour les raisons expliquées précédemment, et l'espoir d'une prochaine reprise, qui assurerait la subsistance de l'industrie productive pour le courant de cette année, se fait de plus en plus problématique. Les affaires de la Ruhr semblaient devoir justifier une amélioration du change. Le contraire s'est produit. Le livre anglais a atteint 73 francs, en raison de la campagne financière qui se poursuit à l'étranger, aux fins de diminuer notre crédit par l'avisement du franc.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Un satyre a été condamné à 8 ans de prison

A l'audience de mardi, des Assises du Nord, a comparu Ernest Bricard, 50 ans, domestique de ferme à Cartignies. Cet individu est inculpé d'attentat à la pudeur et de tentative de vol commise sur la personne de la fille de ses patrons âgée de 12 ans, pensionnaire au collège Fénélon à Cambrai, et à ce moment-là en vacances chez ses parents. Bricard est condamné à 8 ANS DE RECLUSION. Défenseur : M^e Escoffier.

L'INCERTITUDE DE L'AVENIR

Parallèlement à ces faits, et comme conséquence immédiate, le chômage s'accroît dans la région de Roubaix-Tourcoing. L'industrie du peignage est la première à pâtir. Plusieurs usines sont atteintes maintenant. L'une des plus importantes, après avoir congédié une partie de son personnel, vient de réduire à 4 et à 3 jours, suivant catégories, le travail hebdomadaire. Outrée d'une telle situation, nous avons pu obtenir de certains patrons, en échange de sommes d'argent, la concession de certaines machines qui nous ont été fournies hier à la Préfecture du Nord.

LA SITUATION ACTUELLE

Le 31 janvier prochain, la Commission Départementale de l'Emprunt va avoir à se prononcer sur l'importance de la seconde tranche de l'Emprunt Départemental. Le total de cet emprunt est de 300 millions. La première tranche avait été fixée à 150 millions, mais le chiffre de la créance a dû être augmenté à 155 millions par suite de certaines circonstances que nous avons déjà mentionnées dans nos précédents numéros.

LA RECONSTITUTION EN 1923

Nous pouvons encore affirmer, nous le nous avons déjà dit à la Préfecture, que la réalisation de la seconde tranche de l'emprunt est justifiée. Grâce aux mesures prises par le Groupement Départemental, grâce à la propagande faite, puis de la moitié du premier emprunt a été versée aux sinistrés en 1922, sous forme de chèques, ce dans un chiffre de moins d'une année. Au total, on estime que la totalité de l'emprunt sera engagée d'ici quelques mois. Pour 1923, les crédits (ceci a déjà été dit) à affecter à la reconstruction départementale doivent être des crédits de mille, comparativement à ceux de 1922. Montrer le besoin d'argent qui se fera sentir, assure-t-on, est le rôle de la seconde tranche d'emprunt sera très rapidement affectée à son objet. Au surplus, il avait à désirer que les communes suivant l'exemple du département, contractent des emprunts d'un million par dix annuités d'Etat. Elles y trouveront double profit : reconstruction rapide de leurs immeubles et, par conséquent, accroissement de leurs ressources par voie de relèvement du centime communal.

UNE NOUVELLE HAUSSE PROBABLE SUR LE PRIX DES TISSUS

En supposant que le change ne diminue pas à bref délai... ce qui semble l'éventualité la plus probable... il faut prévoir pour l'hiver prochain une hausse sensible du prix des tissus sur toutes les catégories. Nous avons dit que ce produit atteindrait certainement des prix en augmentation de 30 à 35 %, environ sur l'année précédente. Au taux où se sont achetés depuis quelques semaines, la laine et le coton, ce peut prévoir que, quelle que soit l'abondance de la consommation, les prix au consommateur seront encore majorés de 20 à 25 % sur les prix actuels.

Un scandale à Roubaix

En plein café, un Négociant a été arrêté
Ce serait un père dénaturé
Le service de la Sûreté a procédé à l'arrestation d'un négociant en laines bien connu à Roubaix. Fils d'un ancien courtier-juré de la Chambre de Commerce, il était vice-président honorifique d'un Cercle littéraire au nom diversif et fut appelé plusieurs fois à prendre la parole dans des solennités publiques. M. Marmet Armand, âgé de 36 ans, est père de cinq enfants. Sa femme avait eu à souffrir de puits longtemps, parait-il, de mauvais traitements de sa part. C'est la famille de cette pauvre femme qui a porté sur lui l'accusation la plus infamante. Marmet aurait abusé de l'indulgence de ses enfants, une fille de 15 ans, sur laquelle, à l'approche de la maternité mécontente, il se serait livré à des manœuvres abortives.

La petite postière avait trop d'appétit

Amiens, 23. — La brigade mobile d'Amiens a fait une enquête au sujet de la disparition de lettres chargées à la recette principale des Postes d'Amiens. Il est représenté que cette enquête vient d'aboutir à l'arrestation d'une employée, Mme Olga Amilien, qui a fait des aveux complets. Les détournements s'élevaient à une somme de plusieurs milliers de francs. L'inculpée a été écrouée.

Le loup a encore dévoré un chaperon rouge

Rome, 23. — Le long de la route de Rivisondo à la villa de Salomona (Italie), une ventouse de lait a été assaillie et dévorée par cinq loups. Deux autres femmes, qui se trouvaient avec la victime, ont échappé aux loups en prenant la fuite.

Puis il descendit seul sous cette voûte sombre...

Puis il descendit seul sous cette voûte sombre. Quand il se fut assis sur sa chaise dans l'ombre. Et qu'on, eut sur son front fermé le sourcil et le front de la tombe et regardait Cain. Corradin, blême, s'était abattu sur la table, avec un sourd cri de rage et le front entre les dix doigts qui le déchiraient comme des crinifs. Sans paraître rien, voir, Rudeberg reprit le fil de ses idées : — Nous disions donc que nous étions d'accord en principe, car je ne vous de mande, en somme rien que de juste... vous savez bien que ce n'est pas moi qui lui mis le feu à ma maison... Voilà qui est entendable. Avant huit jours, vous aurez renoncé le père Mauduit, votre jardinier et je le remplacerai... La question des gages, nous la réglerons après. Et il est content aussi qu'à la rentrée des classes, Pascal devienne interne au collège de Compigné et que vous le défrayerez de tous les frais... Au bout d'un an ou deux, nous verrons ensemble où il conviendra de l'envoyer à Paris... Vous êtes bon de vous intéresser à lui et ça me va droit au cœur, parce que moi Pascal, voyez-vous, ça résume le monde entier pour moi... Petit, remerciez bien le monsieur... — Je vous remercie bien, monsieur, dit la gentille voix et je travaillerais pour vous contenter. — Ce n'est pas moi qui le lui fais dire... Maintenez, petit, que ton sort est réglé, cours bien vite à l'école... tu seras en retard, mais tu diras au maître que c'est moi qui lui ai rendu l'âme... et te permets d'annoncer partout la bonne nouvelle... N'est-ce pas, monsieur Corradin ?

Gaignant d'être dénoncé par la famille de sa femme...

Gaignant d'être dénoncé par la famille de sa femme, il aurait menacé celui-ci et ses beaux-parents de les arrêter s'ils ne s'étaient pas s'enfuis. Il était d'ailleurs constamment armé d'un browning de fort calibre. Il a été appréhendé dans un café du centre et défilé sur l'Arquet de Lille, sous une quadruple incrimination.

Concours des Douanes

Le concours pour l'emploi de sous-officier adjoint des douanes, annoncé pour les 23 et 24 mars 1923, est reporté aux 14 et 15 mai suivant. La liste des inscriptions sera close le 15 mai.

L'Emprunt Départemental

LA SECONDE TRANCHE VA ETRE VOTÉE
Le 31 janvier prochain, la Commission Départementale de l'Emprunt va avoir à se prononcer sur l'importance de la seconde tranche de l'Emprunt Départemental.

LA RECONSTITUTION EN 1923

Nous pouvons encore affirmer, nous le nous avons déjà dit à la Préfecture, que la réalisation de la seconde tranche de l'emprunt est justifiée. Grâce aux mesures prises par le Groupement Départemental, grâce à la propagande faite, puis de la moitié du premier emprunt a été versée aux sinistrés en 1922, sous forme de chèques, ce dans un chiffre de moins d'une année. Au total, on estime que la totalité de l'emprunt sera engagée d'ici quelques mois. Pour 1923, les crédits (ceci a déjà été dit) à affecter à la reconstruction départementale doivent être des crédits de mille, comparativement à ceux de 1922. Montrer le besoin d'argent qui se fera sentir, assure-t-on, est le rôle de la seconde tranche d'emprunt sera très rapidement affectée à son objet. Au surplus, il avait à désirer que les communes suivant l'exemple du département, contractent des emprunts d'un million par dix annuités d'Etat. Elles y trouveront double profit : reconstruction rapide de leurs immeubles et, par conséquent, accroissement de leurs ressources par voie de relèvement du centime communal.

Le IX^{ème} Congrès régional des Colonies de vacances

La Fédération des Colonies de Vacances du Nord et de l'Est nous adresse un communiqué dont nous extrayons ce qui suit : — Nous appelons à notre IX^{ème} Congrès qui se tiendra à Laon les 12 et 13 février 1923 : les administrateurs des établissements et des villes dont les budgets partent sous le fanal des changements élevés d'assistance médicale ; les médecins qui veulent collaborer à nos œuvres et s'associer à nos idées ; les éducateurs qui veulent faire du capital-santé autrement que produit que le capital-arrière ; et, généralement, tous les citoyens - hommes et femmes - qui désirent collaborer au relèvement de ce pays.

Le temps d'aujourd'hui

Brouillard
Brouillard le matin. Ciel peu nuageux se couvrant progressivement avec quelques nuées en fin de journée.

FEUILLETON DU 25 JANVIER 1923 N° 26

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR
PAR JULES MARY

Mis à l'écran par la Société des films "ALBATROS"
et édité par la Société d'exploitation des films "Eclipse"

PREMIERE PARTIE

A l'étang du Pré-Noir

— Eh bien ! entrez... Il est de bonne heure, je parle que vous n'avez pas encore déjeuné ?
— Ma foi non, ni moi ni Pascal. Mais Pascal a une crêpe de pain dans son cartable.
— Vous prendrez bien un chocolat avec moi ?
— Un cho... un chocolat ! Ah ! bon Dieu de bonsoir... y a plus de dix ans que je me suis pas mis un catafalque de ce genre-là sur l'estomac !... Quant au petit, le pauvre zozos, il ne sait même pas ce que c'est !...
— Déjà il était dans la salle à manger ?
— Corradin avait sonné le bonnet qui le servait et commandé trois tasses.
— Après quel il se retourna vers Rudeberg et d'un ton bonhomme :
— Et maintenant, mon brave, expliquez-moi ce qui vous arrive...
— Une chose que vous savez, mon bon monsieur, que vous savez mieux que personne. On m'a incendié ma pauvre cambuse, sur la rive de la forêt... que, même sans mon petit Pascal, j'y rôtais bel et bien... alors, je me suis dit que puisque je n'ai plus de zite, vous m'en trouvez un bien un autre de vous, où le sera tranquille jusqu'à la fin de mes jours... sans plus craindre d'être incendié ni rôti... ni moi ni Pascal...
— Je-ne vois rien pour vous aux... assés... Bruyères, mon bonhomme...
— Tu entends, Pascal ? L. monseigneur ne voit rien pour nous aux Basses Bruyères... Va falloir que nous cherchions nous-mêmes... Pourtant, il me vient une idée, monsieur le directeur... Vous avez la jardinerie qui est en même temps réassurée des cinquante ou soixante hectares de terres et autant de bois des Basses-Bruyères... On dit qu'il s'en irait volontiers à Compigné, parce qu'il se fait vieux... Et puis qu'il veut... ou ne veut pas, va à lui donner bien congé pour me faire plaisir ? Et moi je le remplacerais...
— Non, vieux ça n'est pas possible... Ce serait une injustice envers ce brave homme...
— Mais Rudeberg pourrissait son idée : — Alors, nous deux Pascal, nous nous installerons à sa place... Chouette ! mon révé... Et le suis sûr que vous ne me laissez manquer de rien... j'en jurerais... Je sigoirais les fleurs et les légumes de madame Villandrin... je surveillerais la culture et les coupes de bois... Et par-dessus le marché, vous payez la pension de mon petit Pascal au collège de Compigné... d'abord, et dans un lycée de Paris, ensuite. Remerciez le monsieur, Pascal, remerciez-le pour toutes ses bontés...
— Je vous remercie bien, monsieur, dit-elle une gentille voix un peu étonnée.
— Il n'y a pas de quoi, mon brave, non, vraiment, risiez Corradin, en frappant sur l'épaule du bûcheron. Mais pendant que vous êtes en train, voulez-vous des rentes ?
— Oh ! j'y ai pensé, dit Rudeberg palpitant, mais ça sera pour plus tard...
— Est-ce tout ?
— Non, il y a très bien sûr autre chose, ça dépendra de tant d'heures... je m'en va... Alors, revenez me voir quand ces événements-là s'accompliront... Vous, avez fini votre chocolat ? Et toi aussi, mon petit homme ?... En ce cas, je ne vois pas ce qui vous retient...
— Rudeberg paraissait ravi à sa chaîne. Son œil était guilleret.
— Partons franc, vieux, esprit Corradin goussier... Vous avez cru me tenir, n'est-ce pas ?
— Et je le crois encore... mon bon monsieur...
— Il faut en mettre... Regardez !
— D'un coup d'épée il ramena en avant

la boîte de fer et la mit sous le nez du bûcheron. — Celui-ci ne parut pas ému et ne fit pas un geste... — Ça, c'est comme une ancienne boîte de sardines, fit-il avec autorité.
— Et il fut bien penser que ce qu'elle renferme a de la valeur pour vous puisque vous êtes monté pour la cacher jusqu'en haut d'un chêne...
Rudeberg hoche la tête. Pas le moindre troublant. Pas la moindre surprise.
— Ah ! vous êtes là ?
— Vous me guettez ? Vous m'avez vu ?
— De la première à la dernière minute de votre promenade nocturne...
— Et la conclusion ?
— C'est que n'ayant plus rien à craindre de vous...
— Pardon... vous raisonnez mal... D'abord vous pourriez très bien posséder les alibis, cela n'empêcherait pas les photos d'exister... Et qui vous dit que... mais mieux que ça, mon bon monsieur, mieux que ça... qui vous dit que vous allez... trouver là la dedans ce que vous... s'avez... et que ça n'est pas tout simplement des provisions que je suis allé cacher là-haut, comme en cas de boustifaille, pour que les camarades ne me les chauffent point, à l'occasion ?...
Et ses yeux étaient si algus, si insolents et si cruels que Corradin eut peur, à nouveau. Il jeta la boîte de conserve sur la table et se fit sauter le couvercle avec un couteau. Des papiers blancs enveloppaient avec soin une chose dure et longue. Il développa ces papiers.
Un carton blanc apparut... Sur le carton, des vers... Ce fut Rudeberg qui les lut :
On fit donc une fois et Cain dit : Pêché bien !

Le petit s'apprêtait à partir et se dirigeait vers la porte : — Embrassez le monsieur, mon enfant... Corradin eut un geste et braqua vers le tête de Pascal qu'on eût dit qu'il voulait l'étrangler.
Les deux hommes restèrent seuls. Soudain, l'allure de Rudeberg changea. Il se redressa, partit grandir, et son regard se chargea d'une ironie insolente.
— Tout de même, vous avez cru, bonnement, que je ne vous savais pas derrière moi, lorsque je suis allé au kiosque... et que de ce côté-là... l'accommodement du méridien et de ce côté-là...
— Mettez-vous bien dans la tête que je suis plus fort que vous...
— Corradin ripostait, la voix étouffée : — Je vous offre... une fois pour toutes... cent mille francs pour que vous détruisez ces photos et clichés... et qu'il ne soit plus question de cette affaire...
Le coup était attendu.
Rudeberg en fut un peu déconcerté ; mais paupières vacillaient. Cent mille francs, c'était une fortune !... l'avenir assurait Pascal, plus tard...
Il fut sur le point d'accepter.
Une réflexion l'arrêta.
— Oui... fromme-t-il... cent mille francs, bien sûr, c'est une somme... mais supposons qu'on m'en découvre possession... et qu'on s'étonne... et qu'on veuille savoir d'où vient tout d'argent ? Qu'est-ce que je dirai ? Il faudra bien que je m'explique...
(A suivre)